

La MSA, une conception globale

La protection sociale du monde agricole

Président de la MSA :

Gérard Pelhate

Directeur général de la Caisse centrale de la MSA :

François Gin

La protection sociale du monde agricole et rural

La MSA est une organisation professionnelle gestionnaire du service public de la protection sociale des agriculteurs, des salariés agricoles et de leurs familles soit plus de 4 millions de personnes.

Parmi les filières professionnelles relevant du régime de protection sociale agricole, on peut citer la polyculture, l'élevage, le maraîchage, le hippisme, le paysagisme, les travaux forestiers, les coopératives agricoles et les organismes para agricoles (Groupama, Crédit Agricole, chambres d'agriculture, ...)

Une protection sociale globale

La MSA a pour mission d'encaisser les cotisations (8 M€ chaque année) et de verser les prestations (26 M€) pour toutes les branches de la protection sociale. Par ailleurs, elle a pour mission de prévenir les risques d'accidents du travail et les maladies professionnelles.

La MSA propose une offre globale de prestations sociales pour ses assurés, ce qui la différencie des autres organismes de sécurité sociale et constitue la force et la qualité de son service.

En effet, en connaissant, toute la situation sociale de ses adhérents sur les plans de la santé, de la retraite et de la famille, la MSA peut apporter une réponse adaptée et globale à chacun d'entre eux, sur les plans de la prévention, de la protection et de l'action sanitaire et sociale.

Une action sanitaire et sociale diversifiée

Outre sa mission de protection sociale obligatoire, la MSA développe une action sanitaire et sociale diversifiée visant parmi d'autres:

- la préservation du capital santé,
- le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées,
- la conciliation de la vie familiale et professionnelle,
- l'accompagnement des professionnels en situation de précarité.

CCMSA – Direction de la communication – Service presse

Géraldine Vieuille – 01.41.63.72.41 – vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr

Valérie Crechriou – 01.41.63.72.04 – crechriou.valerie@ccmsa.msa.fr



Elle a également mis en place de nombreux services destinés à améliorer la qualité de vie des exploitants et salariés agricoles, actifs et retraités, et membres de leur famille en déployant son action sur l'ensemble du milieu rural :

- pour l'ensemble de ses adhérents : **8 centres AVMA** (villages de vacances de la Mutualité agricole).

- pour les retraités : **130 Marpa** (Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées ; **un réseau Présence Verte** (soit plus de 73 500 abonnés).

- pour les personnes handicapées : **50 établissements Solidel** (établissements de travail protégés du secteur agricole et structures d'hébergement et d'accompagnement).

Les actions d'animation du milieu rural menées en partenariat : 10.000 Clubs d'Aînés ruraux réunis au sein d'une fédération nationale (FNCAR) ; une plate-forme de services à la personne «Fourmi Verte» créée en partenariat avec Groupama et Familles Rurales.

Une représentation démocratique

La MSA est une institution à structure électorale représentative de l'ensemble de la population agricole (exploitants agricoles, salariés, employeurs de main-d'œuvre).

Une véritable gestion participative par les ressortissants de la MSA est en place et des élections ont lieu tous les 5 ans, avec des taux de participations révélateurs de l'attachement des assurés à leur régime (près de 40 % en 2010).

Décentralisée, elle repose au niveau national, sur une Caisse centrale, des caisses de MSA au niveau départemental ou pluri départemental, et de nombreuses agences locales, au contact des assurés du monde agricole. La MSA compte 35 entreprises en France.

LES HOMMES:

- 2000 administrateurs élus, exploitants, salariés et employeurs de main d'œuvre
- 25000 délégués cantonaux qui jouent sur le

terrain un rôle de relais entre MSA et adhérents

- **18000** salariés dont **1200** travailleurs sociaux
- et plus de **500** médecins.

CCMSA – Direction de la communication – Service presse

Géraldine Vieuille – 01.41.63.72.41 – vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr

Valérie Crechriou – 01.41.63.72.04 – crechriou.valerie@ccmsa.msa.fr

